



MICROFICHE N°

02720

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

11/1/75

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Office National de l'Huile
Projet de Développement
Rural Intégré des Zones
à Vocation Oleicole
FAO / SIDA TUN 2

PROPOSITIONS POUR UN PROGRAMME D'EXTENSION

DES PLANTATIONS D'OLIVIER

La présente note a pour objet de présenter un programme pour les 15 prochaines années dans le cadre des possibilités d'extension de plantations d'oliviers en Tunisie.

1 - Les limites d'un programme :

Les propositions présentées se fondent sur l'inventaire des potentialités théoriques effectué : pour le Nord de la Tunisie, sur la base de la carte phytosociologique; pour le Centre et le Sud, en se référant aux études existantes et aux observations faites sur le terrain.

Pour chaque gouvernorat, et chaque fois que possible, pour chaque délégation, les superficies à vocation arboricole ont été estimées, puis il en a été retranché les terres déjà plantées de manière à déterminer les surfaces disponibles.

Les travaux effectués ont fait apparaître que l'on pouvait, dans l'absolu, envisager la constitution de nouvelles plantations sur 700.000 Ha environ, où l'olivier (et autres arbres fruitiers) est susceptible de donner de bons résultats alors que les cultures annuelles ne s'y trouvent pas, en règle générale, à leur place.

Pour les différentes régions de Tunisie la superficie maximale à vocation arboricole s'élève à 2.073.000 Hectares ventilés comme suit :

- Tunisie du Nord : 542.000 Hectares
- Tunisie du Centre: 753.000 Hectares
- Tunisie du Sud : 783.000 Hectares

Or la superficie arboricole actuelle est de 1.471.000 Hectares (dont 1.242.000 en oliviers) ce qui laisse une superficie théorique disponible de 607.000 Hectares environ, superficie à laquelle il convient de rajouter 72.000 Hectares de terres complantées en autres espèces arboricoles que l'olivier et où la substitution de ce dernier serait avantageuse. Les 72.000 Hectares ainsi identifiés sont répartis à raison de 55.000 Hectares dans le Sud et 17.000 Hectares dans le Centre.

L'ensemble des superficies plantables en olivier s'élève à 679.000 Hectares soit 700.000 Hectares environ.

Le nombre d'oliviers correspondant à cette superficie est de 39.000.000 d'arbres dont 25.000.000 (Nord), 13.000.000 (Centre) et 1.000.000 (Sud).

2 - Propositions pour un programme :

Ceci étant, il a été estimé qu'il ne pouvait être envisagé de planter en oliviers la totalité des zones à vocation arboricoles (700.000 Ha) et qu'il semblait donc raisonnable de présenter un programme pour 330.000 Hectares à planter en 15 ans.

Ce programme peut se justifier par la nécessité :

- De reconvertir les terrains où les cultures annuelles ne sont pas à leur place.
- De respecter un certain équilibre entre les différentes espèces arboricoles afin de ne pas affecter le maximum plantable à une seule espèce (monoculture, risques de marché)
- De prévoir un rythme de plantation réaliste compte tenu des contraintes techniques (pépinières) et financières (crédits...).
- De réserver les zones convenant mieux à d'autres espèces arboricoles.
- De respecter les orientations du Plan (plantations d'amandiers, pistachiers).

Un tel programme aurait pour incidence :

- De faire passer le pourcentage des terres agricoles occupées par l'oléiculture dans le Nord de la Tunisie de 11% actuellement à 18% en 1990.
- De modifier fondamentalement le rythme des plantations parce que comportant un ralentissement pour le Centre et le Sud (50% de la cadence actuelle) et une forte accélération pour le Nord (65% de la cadence actuelle).

Il se fonde sur la nécessité d'aboutir à une réelle régularisation de la production en faisant porter les efforts sur les zones favorables où les meilleurs résultats peuvent être obtenus. En outre, il tient compte de ce que dans les Gouvernorats de Sousse, Sfax, Gabès, et Médenine la presque totalité des terres arboricoles ont été plantées et aussi de ce que dans les Gouvernorats de Sidi Bouzid, Kairouan et Kasserine, où d'importantes surfaces sont encore disponibles, un équilibre élevage - Arboriculture doit être assuré.

Sur ces bases, et après analyse des situations particulières, une régionalisation du programme a été esquissée :

Gouvernorats	Total Plantations Oliviers				Dont Olives de table			
	En 15 Ans		Par An		En 15 ans		Par an	
	Ha	Arbres	Ha	Arbres	Ha	Arbres	Ha	Arbres
Tunis	13.000	1.000.000	870	67.000	2.000	160.000	130	10.665
Diserte	14.500	1.300.000	865	67.000	1.000	90.000	65	6.000
Déja	27.500	2.500.000	1.830	165.000	2.000	180.000	135	12.000
Jendouba	11.000	1.000.000	730	67.000	500	45.000	35	3.000
Le Kef	45.500	3.500.000	3.045	235.000	500	37.000	35	2.470
Habeul	4.000	350.000	265	23.000	-	-	-	-
Intensif Irrig	4.500	1.350.000	300	90.000	4.500	1.350.000	300	90.000
Intensif Sec	10.000	2.000.000	665	133.000	3.000	600.000	200	40.000
Total Nord	130.000	13.000.000	8.670	667.000	13.500	2.462.000	900	164.135
Sousse	3.000	150.000	200	10.000				
Kairouan	67.000	2.400.000	4.500	160.000				
Kasserine	57.000	1.800.000	3.833	120.000				
Sfax	17.500	300.000	1.167	20.000				
Gafsa	35.000	600.000	2.333	40.000				
Gabès	9.000	150.000	600	10.000				
Médénine	9.000	150.000	600	10.000				
Intensif Irrig	1.500	450.000	100	30.000	1.500	450.000	100	30.000
Total Centre/Sud	200.000	6.000.000	13.333	400.000	1.500	450.000	100	30.000
Total Général	330.000	19.000.000	22.003	1267.000	15.000	2.912.000	1.000	194.135

3 - Estimation des investissements et des résultats pouvant être obtenus :

Le coût des investissements nécessaires pour la réalisation du programme proposé, ainsi que les résultats pouvant être obtenus en période de pleine production, ont été estimés. Schématiquement les éléments suivants (cf ci-joint en annexe les données de base) peuvent être retenus pour une première analyse.

Type de Plantation	Nbre d'Ha	Investissements				Production (par an)			
		Année de création		Entret. Avant P.					
		Ha. D (1)	Total (D)	Ha	Total (D)	T (Ha)	Total Tonnes	D/T	Valeur Total (D)
Intensive irriguée	6.000	1506	3.036.000	516	3.096.000	9000	54.000	130	7.020.000
Intensive pluviale	10.000	1394	3.940.000	306	3.060.000	6500	65.000	90	5.850.000
Nord 400/600 mm	80.000	1255	120.400.000	244	19.500.000	14500	1360.000	90	32.400.000
Nord 350/450 mm	35.500	1255	9.052.000	244	8.662.000	3500	124.250	90	11.182.000
Centre	127.000	1160	120.320.000	240	130.480.000	1750	222.250	100	22.225.000
Sud	71.500	1142	110.153.000	252	118.018.000	1000	71.500	110	7.865.000
TOTAL	1330.000		166.501.000		102.836.000		1897.000		186.542.000

(1) cf annexes I, II, III, IV, V pour le détail des coûts par Hectare.

La satisfaction de ces besoins suppose une réorientation de la production actuelle des pépinières, ainsi que la mise en oeuvre de moyens nouveaux permettant cette réorientation.

Cette réorientation des pépinières ne pose pas de problèmes techniques particuliers. Il suffit de programmer les besoins suffisamment à l'avance pour que les pépiniéristes puissent assurer la production des cultivars demandés.

La production annuelle indiquée au tableau figurant ci-dessus et est assurée pour les variétés chenalali, chenchali, chenalali du Sud et Zarasi car les pépinières existantes sont à même d'en produire en nombre suffisant.

Pour 4 autres variétés (1.100.000 plants/an environ) il s'agira d'en réaliser la multiplication, ces cultivars ne faisant pas l'objet d'une production suffisante à l'heure actuelle.

La serre de multiplication de l'Office National de l'Huile devra permettre une production annuelle de 700.000 plants environ (notamment la production des plants Ouslati, Ficholine, Maski, Guim et Jarbouc). Les besoins restants sont à assurer par les pépiniéristes.

ANNEXE V

FICHE PLANTATIONS INTENSIVES IRRIGUEES

(non prévu par les textes d'encouragement à l'agriculture)

Désignation des opérations	Désignation du coût actuel	
	Quantités	Dinars
1 - Investissements pour création		
. Destruction du chiendent	-	-
. Engrais de fond	400 P + 400 K	120
. Fumure organique de fond	20 T	100
. Défoncement		100
. Recroissement avant plantation		10
. Piquetage et plantation	20 Jours	20
. Plante	300 Jours	75
. Irrigation - eau m3	3.500	30
. - M.O.	12 Jours	12
. Main d'oeuvre (binages)	20 Jours	20
. Façons culturales 1ère année	3 Façons	9
. Remplacements manquants	20	5
. Imprévus et divers		5
TOTAL I		506
2 - Frais entretien (an) avant production		
. Façons culturales		
- Labour	3	9
- Superficielle	3	4,5
- M.O. Binages	20 Jours	20
. Taille	7 Jours	10,5
. Irrigation m3	5.000	45
. Main d'oeuvre	12,5 Jours	12,5
. Engrais N. (unités)	150	22,5
. Imprévus et divers		5
Sous total		129
TOTAL II 4 années non production x 88,5 (non compris 1ère année)		516
TOTAL GENERAL		1.022

ANNEXE I

FICHE PLANTATIONS INTENSIVES "PLUVIALES" NORD

(non prévu par les textes d'encouragement à l'agriculture)

Désignation des opérations	Estimation du coût actuel	
	Quantités	Dinars
11 - Investissements pour création		
. Destruction chiendent	-	-
. Engrais de fond	400 P - 400 K	120
. Fumure organique de fond	-	-
. Défoncement		100
. Recroisement avant plantation		10
. Piquetage et plantation	15 Jours	15
. Plants	200	50
. Main d'oeuvre	10 Jours	10
. Arrosage 2 ans - eau m3 (transport compris)	120	72
. Façons culturales 1ère année	3	9
. Remplacements manquants	12	3
. Imprévus et divers		5
TOTAL I		394
12 - Frais entretien (an) avant production		
. Façons culturales		
- labour	3	9
- Superficielle	3	4,5
- M.O. Binages	10	10
. Taille	5	7,5
. Engrais N. (unités)	100	15
. Imprévus et divers		5
Sous total		51
TOTAL II = 6 années non production x 51 D (Non compris 1ère année)		306
TOTAL GENERAL		700

ANNEXE IV

PICHES PLANTATIONS EN SEC - CENTRE

Désignation des opérations	Estimation du coût actuel		texte d'encouragement à l'agriculture(1)(dinars)
	Quantités	Dinars	Dinars
11 - Investissements pour création			
. Destruction chiendent		50	20
. Engrais de fond		-	-
. Fumure organique de fond		-	-
. Sous-solage		50	30
. Recroisement avant plantation		10	
. Piquetage et plantation	6 Jours	6	
. Plants	50	10	
. Main d'oeuvre (binages)	3 Jours	3	
. Arrosage - eau n3 2 ans (transport compris)	30	10	
. Façons culturales 1ère année	3	9	27 (2)
. Remplacements manquants	5	1	
. Imprévus et divers		3	
TOTAL I		160	85
12 - Frais entretien(an) avant production			
. Façons culturales			
- Labour	2	6	
- Superficielle	3	4,5	
- H.O. binages	3 Jours	3	
. Taille	2 Jours	3	
. Engrais N. (unités)	10	1,5	
. Imprévus et divers		2	
Sous total		20	14,5 (3)
TOTAL II = 12 années non production x 23 D (non compris 1ère année)		240	173
TOTAL GENERAL		400	258

(1) Mêmes frais pour Centre - Sud

(2) Tous frais d'entretien compris

(3) Moyenne résultant de la différence entre dépenses et recettes comptabilisées à partir de la 8ème année.

ANNEXE III

FICHES PLANTATIONS EN SEC - SUD

Désignation des opérations	Estimation du coût actuel		Montant d'encouragement à l'agriculture(1) (dinars)
	Quantités	Dinars	Dinars
1 - Investissements pour création			
. Destruction chiendent		50	20
. Engrais de fond		-	
. Fumure organique de fond		-	
. Sous-solage		50	30
. Recroisement avant plantation		10	
. Piquetage et plantation	5 Jours	5	
. Plants	20	4	
. M.O. (binages)	3 Jours	3	
. Arrosage - eau à 2 ans (transport compris)	13 Jours	8	
. Façons culturales 1ère année	3	9	27 (2)
. Remplacements manquants		1	
. Imprévus et divers		2	
TOTAL I		142	85
2 - Frais entretien (an) avant production			
. Façons culturales			
- Labour	2	6	
- Superficielle	3	4,5	
- M.O. binages	3 Jours	3	
. Taille	1,5 Jours	2	
. Engrais K. (unités)	5	1	
. Imprévus et divers		1,5	
Sous total		18	12,5 (3)
TOTAL II = 14 années non production x 180 (non compris 1ère année)		252	173
TOTAL GENERAL		394	258

(1) Mêmes frais pour Centre - Sud

(2) Tous frais d'entretien compris

(3) Moyenne résultant de la différence entre dépenses et recettes comptabilisées à partir de la 3ème année.

FIN

... **10** ...

VW